

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue le **08 décembre 2020 à 19h30**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse. Le conseil siège par voie de vidéoconférence en raison des directives gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19. La séance est enregistrée.

Étaient présents les conseillers : Mme Isabelle Paré
 M. Réjean Sauvé
 Mme Aline Nault
 M. Alexandre Zalac
 M. Willy Mouzon

Était absent le conseiller : M. Steven Strong-Gallant

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste à la vidéoconférence et agit comme secrétaire d'assemblée.

Chacune des personnes présentes par voie de vidéoconférence s'est identifiée individuellement.

L'avis de convocation a été transmis tel que prescrit par la loi à tous les membres du conseil municipal de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

216-12-20
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 08 décembre 2020 à 19h32.

Constatation est faite que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil, y compris ceux absents à l'ouverture de la séance.

217-12-20
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021
4. Période de questions portant uniquement sur le budget 2021
5. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	ABSENT	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

218-12-20
Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021

Madame la Mairesse procède à la lecture des prévisions budgétaires 2021 ci-dessous :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2020	2021
Taxe foncière 2021 - 0,6622 le 100\$ d'évaluation	871 049 \$	877 559 \$
Taxe spéciale - règlement 165 (Ch. St-Henri)	15 982 \$	16 076 \$
Taxes de secteurs - Règlement 126 (rue des Hérons)	1 435 \$	1 340 \$

Services municipaux	167 789 \$	174 671 \$
Services rendus	1 390 \$	1 050 \$
Imposition de droits, amendes et intérêts	44 725 \$	49 000 \$
Autres revenus	80 741 \$	79 741 \$
Transferts	26 974 \$	25 148 \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	1 210 085 \$	1 224 585 \$
REVENUS D'INVESTISSEMENT		
Subvention et transferts	365 000 \$	548 839 \$
Autres revenus	15 000 \$	15 000 \$
TOTAL REVENUS D'INVESTISSEMENT	380 000 \$	563 839 \$
Fonds de roulement		
Affectation de surplus affecté	0 \$	33 000 \$
Affectation de surplus non affecté	0 \$	64 320 \$
Amortissement	108 594 \$	114 437 \$
TOTAL AFFECTATIONS	108 594 \$	211 757 \$
TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	1 698 679 \$	2 000 181 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	344 747 \$	333 648 \$
Sécurité publique	200 713 \$	208 574 \$
Transports	185 948 \$	211 247 \$
Hygiène du milieu	173 213 \$	184 182 \$
Santé et bien-être	2 538 \$	3 215 \$
Aménagement, urbanisme et développement	76 089 \$	111 327 \$
Loisirs et culture	232 583 \$	254 027 \$
Frais de financement - Règlement d'emprunt de secteurs	6 308 \$	4 496 \$
Remboursement capital - Règlement d'emprunt de secteurs	12 450 \$	12 920 \$
Remboursement au fonds de roulement	4 090 \$	2 406 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 238 679 \$	1 326 042 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Dépenses en immobilisation	460 000 \$	674 139 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	460 000 \$	674 139 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS	1 698 679 \$	2 000 181 \$

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation financière de la Municipalité effectuée par les membres du Conseil lors de rencontres préparatoires ;

CONSIDÉRANT QUE la synthèse ici déposée reflète toutes les décisions prises lors desdites rencontres ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER le budget pour l'année financière 2021 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	ABSENT	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	

Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS (PORTANT UNIQUEMENT SUR LE BUDGET 2021)

Aucune question n'a été adressée au conseil pour cette séance.

219-12-20

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 19h39.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	ABSENT	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 19h39.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse